

RELEVÉ DE DÉCISIONS - RRC GUYANE

28 et 29 Octobre 2013

DASTRI propose d'aller au-delà de ses obligations en acceptant dans le réseau de collecte nationale toute pharmacie volontaire du département i.e **47**. Ces dernières doivent remplir le formulaire accessible dans leur espace dédié <http://www.dastri.fr/espace-dedie-pharmacie/> et retourner signée à DASTRI la convention de mise à disposition de PDC qui sera disponible dès la fin de la semaine.

Les collectivités qui souhaitent rejoindre le réseau de PDC doivent suivre la même procédure <http://www.dastri.fr/espace-dedie-collectivite/>

DASTRI diffuse dans l'espace réservé aux réunions régionales de concertation sur son site internet <http://www.dastri.fr/reunions-regionales-de-concertation-outr-mer/>:le relevé de décisions

L'objectif général est de formaliser l'ensemble des conventionnements pressentis d'ici 1 mois, et de lancer une communication locale d'ici la fin de l'année.

Position des représentants de parties prenantes

ARS : Le réseau pressenti est satisfaisant en termes de couverture, sachant que le respect du critère des 15 km n'est pas réalisable en Guyane. Le CHAR peut trouver un intérêt à intégrer ses CDPS dans le réseau de collecte de DASTRI, puisqu'il sera dédommagé par DASTRI pour l'accueil des DASRI PAT alors qu'il propose déjà ce service en le finançant sur ses propres fonds.

Centre Hospitalier André Rosemon de Cayenne (CHAR) :

Le CHAR est favorable (sous réserve de validation par la Direction) à une collecte des DASRI PAT via les centres délocalisés de prévention et de santé (CDPS) répartis sur la quasi-totalité du territoire de la Guyane. Les CDPS pourraient également distribuer les BAA auprès des PAT, pour pallier à l'absence de pharmacies d'officine sur certaines zones éloignées du littoral. Actuellement, 2 pirogues mensuelles remontent l'Oyapock et le Maroni pour récupérer les DASRI des CDPS le long de ces fleuves (plus éloignés : Camopi, Maripasoula) et les regrouper sur St-Georges et St-Laurent du Maroni.

Ordre & Syndicats de pharmaciens :

Sont favorables à ce que l'ensemble des pharmacies intègrent le réseau de collecte. Attention, les notions d'hygiène et de propreté ne sont pas évidentes pour tous sur ce territoire, il arrive que des BAA apportées en officine soient maculées de sang. Les pharmaciens seraient donc susceptibles de financer une location de borne automatisée afin d'éviter la manipulation des BAA par les personnels concernés si DASTRI finance la collecte et le traitement des DASRI. Les pharmaciens pourraient solliciter les collectivités et ou l'ADEME; pour obtenir des aides à l'investissement/location, ou une exemption d'octroi de mer pour ces matériels rendant plus accessible la prestation. Les pharmaciens qui souhaiteraient bénéficier d'une fréquence de collecte supérieure au trimestre la prendraient également à leur charge. M. Bourdin et Mme Pognon seraient intéressés pour participer au groupe de travail ultra-marin.

A noter, les PAT en Guyane ont tendance à contrôler plus fréquemment leur glycémie produisant ainsi plus de DASRI qu'en métropole. Par ailleurs, les patients préfèrent avoir recours aux services des PLS pour les actes de soins plutôt que de s'auto-traiter comme c'est le cas en Métropole.

Collectivités :

CACL : propose la mise à disposition comme PDC de l'unique déchèterie de Guyane située à Rémire-Montjoly. Un espace dans un local existant (conteneur maritime) ou l'aménagement éventuel d'une zone spécifique pourraient être envisagé.

- ADEME : est volontaire pour participer au groupe de travail ultra-marin.

Actions à engager

DASTRI :

- Fait le point avec son logisticien sur certaines difficultés d'approvisionnement en BAA rencontrées par des pharmacies.
- Ecrit au Conseil Régional pour demander une exemption d'octroi de mer pour les BAA.
- Tient informées les parties prenantes institutionnelles locales (ARS/ADEME/Conseil Régional) de l'arrivée des contenants de pré collecte (fûts plastiques et caisses cartons) en Guyane.
- Finalise la sélection de prestataires de collecte-traitement pour la Guyane.
- Finalise le conventionnement des CDPS avec le CHAR.
- Etudie les modalités de mise en œuvre d'une opération de déstockage de contenants non normés : auprès des CDPS.
- Se rapproche de l'AFD (Association Française des Diabétiques) pour intégrer dans la formation patients-experts une information sur la gestion des DASRI.
- Informe l'ARS, l'ADEME et le Conseil Régional quant au facilitateur retenu.
- Prend contact avec les groupements de pharmaciens (Forum Santé, Pharmazonia).
- Transmet à Mme Philémont-Montout des contacts et éléments relatifs à l'aménagement de local DASRI en déchèterie et l'incinération.
- Prend contact avec les grossistes-répartiteurs locaux (Ubipharm, SPG) pour étudier la possibilité de leur confier la distribution des BAA.
- Sollicite le Président :
 - o de la FNI (Fédération Nationale des Infirmiers) pour réaliser une présentation de la filière lors de leur congrès qui se tient à Charenton le Pont en Novembre.
 - o de la FSPF (Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France) pour réaliser une intervention lors du congrès de la FSPF fin Novembre.

L'ARS :

- Prévoit une relance des pharmaciens de Guyane pour rappel de leurs obligations réglementaires relatives à la distribution des BAA ainsi que les modalités de commande.

Focus communication

L'ARS, la CACL et l'ADEME seront partenaires de DASTRI en matière de communication

Premiers éléments de réflexion :

- **OBJECTIFS :**
 - o Mobiliser et sensibiliser les populations locales au geste de tri des DASRI.
 - o Informer les PAT de ne plus stocker en bouteilles plastiques mais d'utiliser les BAA, de ne pas mettre de DASRI mous dans les BAA, et de ne pas dépasser la limite de remplissage des BAA
 - o Privilégier une communication visuelle
- **MEDIAS et vecteurs de communication**
 - o Radios et TV: Guyane 1^{ère} (émission « Fo zot savé » animée par un pharmacien). Compter environ 10000€ pour la diffusion d'un spot pendant 3 semaines 3 fois par jour à la radio.
 - o Présence sur le marché de Cayenne et les centres commerciaux.
 - o Infirmières lors des actions de dépistage.

- **OUTILS** : déclinaison locale (fonds : message/forme : visuel/ support : adapté au public cible). Les supports de communication doivent être mis à disposition des pharmaciens pour impression en au format souhaité par les pharmaciens (grand format pour certaines pharmacies). Les supports doivent être visuels et ne pas comporter trop de texte.
- **ACTIONS** :
 - o Intégration de l'information dans le « Carnet du diabétique » distribué aux patients hospitalisés et édité par chaque établissement.
 - o Une campagne d'information auprès des étudiants infirmiers (IFSI et des formations santé/environnement de l'Université Antilles-Guyane) est à prévoir

Calendrier :

- Congrès national de la FSPF fin Novembre à Paris.
- Congrès de la FNI début Décembre à Paris

Relais d'informations identifiés :

- Représentants de pharmaciens (syndicats, Ordre, groupements)
- Infirmières libérales
- Collectivités locales
- Les patients-experts formés par l'AFD
- Personnel hospitalier (réseaux, infirmières hygiénistes, groupements d'achat)
- Associations d'éducation sanitaire (Mamabobi etc.)